

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Autorisation pour travail les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

– 03-2967 / 102141

Coop Bâle, Région Suisse Romande Coop BFM, 1762 Givisiez  
Panne Coop National au niveau Informatique, Rattrapage de livraison  
besoins spéciaux de consommation

24 A

15.08.2003–08.12.2003 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 45/29 50).

19 août 2003

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	32
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.08.2003
Date	
Data	
Seite	5405-5405
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 581

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.